



Testament erroné ou pas

Par **Bruno1862**, le **13/02/2019** à **22:28**

Maître,

je me permets de solliciter vos services dans le cadre d'une succession et plus particulièrement d'un testament.

En effet ma grand mère est actuellement en soins palliatifs, elle m'a confié un testament qui favorise une personne de ma famille cependant elle n'a pas mentionné sur l'acte la date de naissance ni la ville de naissance de cette personnes favorisée mais uniquement son nom, prénom son adresse postale et son lien de parenté.

Je souhaiterai savoir si le testament reste tout de même valable malgré ses éléments manquant ou pas?

Dans l'attente de votre réponse je vous prie de recevoir, Maître, mes salutations respectueuses.

Bruno C